

## BARBARE PARMI LES NATIONS

Messaoud Benyoucef bog braniya chiricahua actualisé le 15 août 2014

C'est le journal sioniste

Haaretz qui rapporte l'information: récipiendaire de la distinction « Juste parmi les nations », attribuée par l'entité sioniste paria à ceux qui ont sauvé des Juifs pendant la Seconde guerre mondiale, Henk Zanoli, 91 ans, citoyen néerlandais, y renonce: une cousine à lui a été tuée à Gaza avec son mari et ses trois enfants. Il écrit:

"Il est particulièrement choquant et tragique aujourd'hui, quatre générations plus tard, que notre famille soit confrontée à l'assassinat de nos proches à Gaza".

Il s'agit d'un "meurtre perpétré par l'Etat d'Israël".

"En ce qui me concerne, garder l'honneur accordé par l'Etat d'Israël, dans ces circonstances, serait à la fois une insulte à la mémoire de ma mère courageuse qui a risqué sa vie et celle de ses enfants (...) tout comme une insulte pour ceux de ma famille, quatre générations plus tard, qui ont perdu pas moins de six de leurs parents à Gaza aux mains de l'Etat d'Israël."

Cet article a été écrit en 2012. Je le remets en exergue à l'occasion -si l'on peut dire- du nouveau carnage perpétré par l'entité monstrueuse qui se veut un "Etat juif", contre les assiégés de Gaza. Par air, par mer, par terre, les hordes sauvages de l'Etat sioniste paria s'acharnent sur les enfants, les femmes et les vieillards. Elles font moins preuve de courage quand il s'agit d'affronter les hommes du Hamas. Rarement le monde a assisté à une semblable sauvagerie. Un monde veule, à l'image de sa représentation symbolique, l'ONU, qui vient d'élire l'Etat assassin au comité de décolonisation! Un état colon raciste (pur pléonasme) dans une structure censée être anticoloniale! Pitoyable perversion! Misérable lâcheté -une de plus!

La palme de l'indécence et de l'ignominie devra être décernée au gouvernement français qui, sous couvert du "droit à la défense d'Israël", donne son onction au massacre des femmes et des enfants de Gaza. Ce faisant, ce gouvernement s'inscrit dans la droite ligne des social-traîtres de 1956 qui, élus pour faire la paix en Algérie, se sont couchés devant les minorités ultra et ont cédé toutes leurs prérogatives aux militaires. On sait où cela a mené. Sauf que cette fois-ci, il n'y a pas un De Gaulle pour sauver l'âme de cette nation en perdition, car même ceux qui se réclament de son héritage n'ont qu'une hantise : se montrer plus serviles à l'égard de l'entité sioniste et de ses relais (CRIF, LICRA, UEJF...) que leurs alter-ego socialistes.

Les Etats occidentaux sont tous sur la même ligne de soumission à l'entité sioniste et à ces puissants réseaux d'influence. Gageons, cependant, qu'ils savent que le monstre dont ils ont accouché ne les tient pas seulement par la barbichette de la culpabilité: Berlin, Londres, Paris, Varsovie... mesurent bien qu'ils sont à portée des missiles nucléaires du Léviathan

L'Etat sioniste paria se veut un "Etat juif"; ses thuriféraires parlent volontiers d'"Etat hébreu". Prendre au pied de la lettre ces notions signifierait qu'il y a une manière juive de faire de la politique -par l'extermination de ce qui n'est pas juif. Qu'en pensent, qu'en disent les Juifs du monde?

L'État sioniste paria, se posant sans vergogne comme le représentant des Juifs du monde entier, attribue une distinction dite « *Juste parmi les nations* » à ceux qui ont sauvé des Juifs durant la Seconde guerre mondiale.

José Aboulker, Juif algérois, résistant et chef des commandos qui ont neutralisé les forces vichystes pour permettre aux armées alliées de débarquer sans coup férir à Alger (novembre 1942), rappelait que le mufti d'Alger avait interdit d'acheter les biens juifs spoliés, car « les Juifs sont nos frères dans le malheur », précisait l'homme de religion. C'était dans une émission télévisée de la série « Les brûlures de l'histoire » (Fr3).

Cela pour rappeler que les Juifs qui, des deux côtés de la Méditerranée, ont été protégés des exactions de l'occupant nazi et de ses laquais par des Arabes ou des Français, l'ont été par obéissance à la loi morale (comme dirait Kant). Or la loi morale dans son concept est désintéressée : elle commande de prendre autrui comme une fin en soi, jamais comme un moyen.

C'est pourquoi la « distinction » octroyée par l'État sioniste est profondément immorale d'un double point de vue :

- d'une part, parce qu'elle est le fait d'une entité politique tribale qui discrimine et chosifie des êtres humains, les Palestiniens -faute de pouvoir enfin réaliser un génocide en bonne et due forme ;
- d'autre part, parce que l'État sioniste, en « récompensant » les justes, se place insidieusement et automatiquement au-dessus d'eux, leur signifie qu'il leur est moralement supérieur puisque c'est lui qui dit où est le juste, le bien, et qu'il désigne ceux qui ont eu une conduite morale.

Mais si l'on regarde les choses d'un peu près, cette distinction extravagante veut bien dire que si le fait d'avoir sauvé un Juif vous confère une qualité exceptionnelle, c'est bien parce que le Juif est un être d'exception.

La distinction sioniste de « *Juste parmi les nations* » est une perversion de la loi morale car elle se fonde elle-même sur une discrimination entre Juif et non-Juif, ce qui veut dire qu'elle est en contradiction avec l'universalité du genre humain.

C'est pourquoi nous proposons, à notre tour, d'instaurer la distinction dite « BARBARE PARMI LES NATIONS » pour stigmatiser les entités politiques criminelles, celles qui font du racisme et du suprématisme leur credo. Et pour l'ensemble de leur œuvre, nous décernons, en premier lieu, ce titre infamant à l'État sioniste et à son coolie yankee, les USA.

Nous examinerons dans un proche avenir le cas de l'Australie -qui a réussi, ne l'oublions pas, à éradiquer l'espèce aborigène de Tasmanie- ainsi que celui du Canada, qui se pose comme candidat empressé au poste de groom chamarré de l'État sioniste. (Qu'attend donc le Québec pour voler de ses propres ailes ?)

Cela étant dit, n'oublions pas la centaine de députés français (de la législature Sarkozy) qui ont signé un texte par lequel ils déniaient aux Palestiniens le droit de... saisir l'ONU pour lui demander de proclamer un État palestinien. À peine si la démarche de l'Autorité palestinienne n'a pas été qualifiée de terrorisme arabe! De plus, ce texte incroyable venait contredire la position officielle du gouvernement français! Autrement dit ces députés n'ont pas craint d'aller à l'encontre de la politique de leur propre gouvernement, à l'encontre des intérêts stratégiques bien compris de leur pays au Moyen-Orient, pour complaire à l'État sioniste.

Une telle coalition où l'on retrouve des gens de droite et de gauche voisinant avec les débris de l'OAS (dont la haine à l'égard de l'Algérien est inextinguible et est échangeable contre celle du Palestinien -un Arabe est un Arabe, n'est-ce pas ?), une telle coalition donc qui se met au service d'une puissance étrangère (nucléaire de surcroît), cela porte un nom : cinquième colonne.

Quelques noms de ces pétitionnaires qui font passer l'intérêt de l'état sioniste avant celui de leur pays : Georges Pau-Langevin (socialiste et sous-ministre dans le gouvernement Ayrault) ; Michèle Tabarot, député UMP (et néanmoins fille de Robert Tabarot, l'un des chefs de la sinistre OAS oranaise) ; Bernard Debré qui voisine avec le très sioniste et ancien militant du mouvement d'extrême droite Occident, Claude Goasguen, etc.

Quel monde œcuménique! Et quel courage quand il s'agit de se liguer contre un peuple sans défense!

Messaoud Benyoucef